

Image not found or type unknown



Litige achat moto particulier

Par **Haddock**, le **29/07/2009** à **20:51**

Bonjour,rrnrJ'ai acheté une moto d'occasion à un particulier il y a 3 semaines.rnLe vendeur s'était engagé à me fournir le carnet d'entretien du véhicule indispensable pour une future revente ainsi que quelques accessoires d'origines mais n'a jamais tenu son engagement. Désormais, il ne répond plus au téléphone lorsqu'il voit mon numéro et quand j'utilise un numéro qu'il ne connaît pas, répond mais fait semblant d'avoir une mauvaise réception et me raccroche au nez.rnrnDe plus la moto présente quelques vices que je n'ai pas vu lors de l'achat, débridage, éclairage de plaque cassé et plaque non homologuée donc ce véhicule qui n'est plus aux normes françaises.rnrnJ'aimerais savoir quels sont mes droits et comment puis-je me retourner contre lui.rnrnMerci pour votre aide.